**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

Création d'un Conseil scientifique Covid-19 pour appuyer le Conseil d'Etat dans sa lutte contre la pandémie

Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) du canton de Vaud met en place un Conseil scientifique Covid-19, chargé de conseiller le DSAS et le Conseil d'Etat dans sa politique de lutte contre le coronavirus et d'évaluer les décisions à prendre sous l'angle scientifique. Le Conseil scientifique inclut l'Office du médecin cantonal et est constitué d'experts d'Unisanté, du CHUV, de l'UNIL et de l'EPFL, sous la présidence du Directeur général d'Unisanté, Professeur Jacques Cornuz.

Face à la situation épidémiologique, le Canton entend bénéficier des compétences scientifiques et universitaires locales. Pour apporter une réponse adaptée aux questions à venir posées par la pandémie de Covid-19 et ancrer l'action du Conseil d'Etat sur des bases scientifiques solides, le DSAS se dote d'un Conseil scientifique Covid-19 constitué d'experts de référence dans la prise en charge et la recherche sur la maladie. Les domaines d'expertise des membres du Conseil scientifique se veulent complémentaires.

Rôle et fonctionnement

Le Conseil scientifique est chargé de proposer des actions spécifiques au DSAS ainsi qu'au Conseil d'Etat et d'évaluer sous l'angle scientifique les mesures prévues dans le canton de Vaud, dans une perspective d'aide à la décision. Le Conseil base ses recommandations sur un corpus de connaissances ou sur la convergence d'expertises scientifiques. Il fournit aussi des conseils aux autres départements de l'Administration cantonale vaudoise, en particulier au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC).

Le Conseil scientifique se réunira régulièrement et un premier bilan sera réalisé en fin d'année. Par son organisation agile et souple, sa vision prospective et ses conseils, ce groupe d'experts doit contribuer à définir la stratégie de gestion de la pandémie.

Composition

Le Conseil scientifique est présidé par le Directeur général d'Unisanté, centre de référence pour la prise en charge des patients sur le terrain et très engagé dans la recherche sur le virus. La composition de ce Conseil scientifique assure ainsi aux autorités politiques un lien direct avec tous les services universitaires et cliniques du canton de Vaud impliqués dans la gestion ou la recherche en lien avec la pandémie. Elle permet également un lien informel avec la Task Force fédérale, dont les compétences sont différentes et l'expertise plus large. Le Conseil est sur demande à disposition d'autres cantons romands pour des expertises ponctuelles. Aussi, les liens entre le Conseil et les scientifiques actifs sur l'arc lémanique dans la lutte contre l'épidémie sont en train d'être formalisés.

Membres du Conseil scientifique :

Prof. Jacques Cornuz, Président du Conseil scientifique et Directeur général d'Unisanté

Prof. Murielle Bochud, Cheffe du Département épidémiologie et systèmes de santé, Unisanté

Prof. Thierry Calandra, Chef du Service des maladies infectieuses, CHUV

Prof. Valérie D'Acremont, Cheffe du Secteur santé numérique et globale, Unisanté

Prof. Blaise Genton, Co-Chef du Département Formation, Recherche et Innovation, Unisanté

Prof. Gilbert Greub, Directeur de l'Institut de microbiologie, CHUV

Dr Eric Masserey, Médecin cantonal adjoint

Prof. Giuseppe Pantaleo, Chef du Département médecine de laboratoire et pathologie, CHUV

Prof. Didier Trono, Chef du Laboratoire de virologie et génétique, EPFL, membre de la Task force Covid-19 de la Confédération

Prof. Giorgio Zanetti, Chef du Service de médecine préventive hospitalière, CHUV, Vice-recteur de l'UNIL

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 octobre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat, medias.sgdsas(at)vd.ch
Prof. Jacques Cornuz, directeur général Unisanté